

# VAINCRE le chômage



VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°132, MARS 2025

## Repères

P.3

LES ACTEURS DE  
L'ACCOMPAGNEMENT DES  
CHERCHEURS D'EMPLOI

## Parole de chômeurs

P.4

ACCOMPAGNER  
AUTREMENT

## Partenaires

P.6

VISEMPLOI 94  
SNC

## L'Edito

### ACCOMPAGNER AUTREMENT

« Il faut avancer, il faut se mettre en mouvement et pas seul », confie Daniel, ancien sapeur-pompier professionnel, accompagné par **SNC**. « Le vrai besoin est d'avoir à mes côtés quelqu'un qui m'aide parce qu'il a compris où j'en suis, ce que je souhaite et peux faire », ajoute Dwain, accompagné par **Atout Différence**.

Ces paroles disent l'essentiel : accompagner, ce n'est pas se limiter à une aide technique ou administrative, c'est prendre en compte la personne dans sa globalité avec ses compétences bien sûr, mais aussi ses fragilités, ses aspirations, son histoire.

Aujourd'hui, le paysage de l'accompagnement des chercheurs d'emploi est en mutation. Ce numéro de VLC présente la diversité des acteurs et explore les enjeux éthiques. Face à un service public souvent débordé, les associations jouent un rôle clé. Certaines d'entre elles, toutes membres du **Collectif pour la parole de chômeurs**, sont présentes dans les pages suivantes. Elles proposent un suivi de proximité, bienveillant et personnalisé, qui a fait ses preuves. Car c'est bien un accompagnement global, humain, bienveillant et durable qui porte ses fruits dans la recherche d'emploi.

**Jacques Fertil,**  
directeur de la publication



Un  
accompagnement  
autrement ?

# Point de vue d'expert

## ARTICULER L'ACTION DES ACTEURS POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GLOBAL

**La nécessité de proposer un accompagnement à une grande partie des chercheurs d'emploi est de plus en plus reconnue. Plusieurs catégories d'acteurs publics, privés ou associatifs, contribuent à cet accompagnement avec des objectifs et des pratiques diverses. Les personnes en recherche d'emploi peuvent vivre des situations très différentes. L'enjeu est de parvenir à assurer le meilleur accompagnement possible à chaque personne, en articulant au mieux l'action de ces acteurs pour tenir compte de leur situation.**

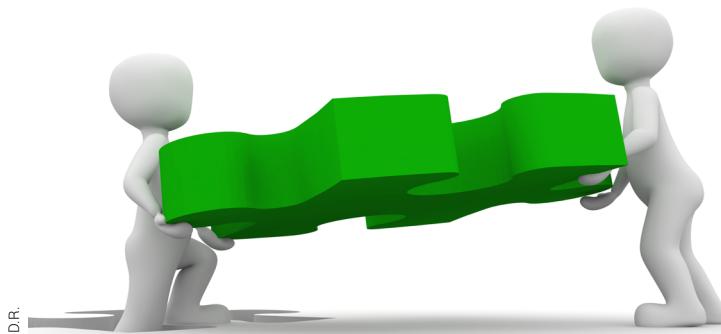
Les besoins sont immenses puisqu'il y a plus de 5 millions de personnes inscrites à France Travail, sans compter celles qui sont dans le « halo » du chômage.

Les besoins sont aussi très divers : entre l'ingénieur en informatique qui vient de démissionner et la personne sans formation initiale (62 % des 15-64 ans sans formation sont sans emploi) en chômage de longue durée ; celui qui vit dans un bassin d'emploi en développement et celle qui habite en zone rurale en voie de désertification sans moyen de transport ; etc.

Voici une rapide présentation des acteurs qui pratiquent l'accompagnement :

**Le service public de l'emploi** vise une prise en charge massive et structurée des personnes pour les accompagner dans la définition d'un projet aligné avec les besoins du marché du travail. Certes, les textes prévoient des parcours personnalisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne avec une logique de suivi renforcé et une meilleure coordination avec les acteurs de l'insertion. Mais les moyens humains seront-ils à la hauteur des besoins ? Les indicateurs de performance des conseillers ne vont-ils pas privilégier un retour rapide à l'emploi, fût-il précaire, plutôt qu'un projet plus solide ?

**Les associations** ont une approche centrée avant tout sur la personne et privilégient la construction de projets reposant sur ses envies et ses capacités, à mettre en regard du marché du travail. A côté de structures nationales qui ont de nombreuses implantations locales, il existe de nombreuses initiatives citoyennes locales. Une vingtaine d'entre elles, regroupées dans le Collectif pour la parole de chômeurs, ont mis en place une « charte de l'accompagnement ».



**Les assistants sociaux** visent à offrir un accompagnement sur mesure prenant en compte l'ensemble des difficultés rencontrées par le chercheur d'emploi : accès au logement, à la santé, aux transports, etc. Cela peut constituer un frein à la reprise d'emploi.

**Des cabinets privés** travaillent pour France Travail ou pour des groupes en cours de restructuration qui ont négocié des plans prévoyant un accompagnement individuel ou collectif des personnes licenciées.

**Des réseaux nationaux de clubs d'entreprises** font de l'inclusion une priorité et s'efforcent de créer les conditions favorables à l'intégration des personnes les plus exclues du marché du travail.

Les divers acteurs présentés rapidement ci-dessus n'ont donc pas les mêmes objectifs ni la même temporalité. Mais, eu égard aux besoins, il faut **rechercher la meilleure articulation possible entre les divers acteurs au service de la personne** et de son retour dans l'emploi, pour :

- prendre en compte tous les éléments qui peuvent freiner son retour à l'emploi comme les problèmes de mobilité, de santé, etc. ;
- prolonger son accompagnement dans l'emploi pour une insertion durable, en incluant l'encadrant de proximité dans la démarche d'accompagnement.

**Jean-Paul Guillot**

Note : Retrouvez la « charte de l'accompagnement » produite par le Collectif pour la parole de chômeurs :

[https://ccscfrance.com/wp-content/uploads/2025/03/charte\\_d\\_accompagnement\\_cppc.pdf](https://ccscfrance.com/wp-content/uploads/2025/03/charte_d_accompagnement_cppc.pdf)

# Repères

## LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHEURS D'EMPLOI

La loi sur le plein emploi a remplacé le 1<sup>er</sup> janvier 2024 Pôle emploi par France Travail. Sa mission est d'accueillir, informer, orienter, accompagner et indemniser les demandeurs d'emploi. Elle a aussi élargi les compétences du Service public de l'emploi (SPE) qui coordonne à présent ses actions avec les Missions locales (accompagnement des jeunes), Cap emploi (dédié aux personnes en situation de handicap) et les collectivités locales. Enfin, tous les bénéficiaires du RSA doivent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, être inscrits à France Travail.

Dans le cadre de ses missions, le SPE sous-traite depuis plus de 20 ans une partie de l'accompagnement des chercheurs d'emploi à des opérateurs privés. Le nombre de prescriptions de Pôle emploi puis France Travail a beaucoup varié : 200 000 à 400 000 demandeurs d'emploi suivant les années, pour des accompagnements dont 50 % seulement sont supérieurs à 6 mois. A l'automne 2024, France Travail a ainsi sous-traité l'accompagnement de 165 000 cadres au privé, pour un total de 61 millions d'euros. Pour 2025, France Travail prévoit d'affecter 400 millions d'euros pour la sous-traitance au privé, montant sensiblement égal aux années précédentes.

Par ailleurs, les associations d'aide aux chercheurs d'emploi proposent un accompagnement global, complémentaire de celui de France Travail. Ecoute, bienveillance, suivi des chercheurs sur le long terme, en prenant en compte la totalité de leurs difficultés et des freins à l'emploi, sont plébiscités par les chercheurs d'emplois<sup>1</sup>. Mais leurs moyens d'action restent limités. La plus importante de ces associations, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), comprend 1 900 bénévoles et a accompagné, en 2023, 4 000 chercheurs d'emplois, dont 60 % ont trouvé un emploi en fin d'accompagnement.

La Cour des comptes a souligné le caractère très insuffisant du suivi et de l'accompagnement par Pôle emploi<sup>2</sup>. En effet, le nombre moyen d'entretiens avec un demandeur d'emploi en « simple suivi » est de 1,9 par an ; et pour les demandeurs en « suivi intensif », de 3 par an. Par ailleurs, les associations comme SNC critiquent le fait que les conseillers de France Travail interviennent en même temps dans le contrôle, voire

dans les décisions de sanction qui touchent celles et ceux qui ne respecteraient pas leurs obligations. Elles demandent que les personnes en charge de l'accompagnement d'une part, et du contrôle des obligations d'autre part, soient dissociées.

Pour ce qui est de la sous-traitance, la Cour des comptes et les études universitaires<sup>3</sup> montrent que l'accompagnement par des opérateurs privés est plus coûteux et n'est pas plus efficace, en termes de sortie du chômage, que le SPE. Finalement, ces mêmes études ainsi que les évaluations réalisées par Pôle Emploi lui-même<sup>4</sup>, montrent les meilleurs résultats de « l'accompagnement global » vers l'emploi lorsqu'il est réalisé simultanément par un conseiller Pôle emploi et un travailleur social. Cependant, de l'aveu même de Pôle emploi, le coût de tels dispositifs conduit à « cibler » précisément les bénéficiaires.

En d'autres termes, on sait ce qu'il faut faire pour améliorer l'accompagnement des chômeurs et leur sortie du chômage, mais on ne s'en donne pas les moyens. Il faut donc augmenter les moyens financiers, mais aussi humains du SPE, en dégageant les conseillers de leurs tâches administratives et de contrôles. Il faut aussi s'interroger sur l'hypercentralisation du SPE : on voit mal comment cette énorme organisation pourrait se rapprocher des besoins concrets et divers des 5 millions de personnes inscrites à France Travail, auxquels viennent s'ajouter, depuis cette année, 2 millions de bénéficiaires du RSA.

**Dominique Redor**

### le vrai du faux



#### Les expériences étrangères montrent-elles la supériorité du privé sur le public ?

**Non, une telle supériorité n'est pas démontrée.**

**La sous-traitance de l'accompagnement des chômeurs à des opérateurs privés remonte à la fin du XX<sup>e</sup> siècle en Europe du Nord. Les évaluations<sup>5</sup> montrent que l'externalisation est souvent moins efficace que l'accompagnement par le service public. Cependant ces résultats dépendent de des dispositions incluses dans le contrat entre les donneurs d'ordre publics et les prestataires privés. Quel que soit le statut juridique des intervenants, les évaluations montrent que l'accompagnement renforcé et global favorise le retour à l'emploi des chômeurs.**

**D. R.**

1. Collectif pour la parole des chômeurs, *Paroles de chômeurs - Livre blanc*, 2022.

2. Cour de Comptes, *La gestion de Pôle Emploi 10 ans après sa création*, 2020. Disponible sur [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

3. Behagel L., Crépon B., Gurgand M. et al., « L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi », in *Revue française d'économie*, 2014, n° 1, vol. 28, pp. 123 à 158.

4. Pôle emploi, « Synthèse et bilan des évaluations et études », 2020. Disponible sur [www.francetravail.org](http://www.francetravail.org)

5. Parent G., Sautory O. « L'accompagnement des demandeurs d'emploi », in *Travail et Emploi* n° 139, 2014, pp. 74-89.

# Parole de chômeurs

## ACCOMPAGNER AUTREMENT

### De la mécanique au numérique, Dwayn raconte son parcours de reconversion professionnelle.

#### VLC - Dwayn, pouvez-vous nous présenter ?

J'ai 33 ans et je vis et travaille dans le Val-de-Marne. Actuellement, je suis en alternance dans le domaine du numérique, après avoir connu 5 ans de chômage.

#### VLC - Quelle a été votre expérience du chômage ?

Les écueils auxquels est confronté le chercheur d'emploi sont nombreux et je les ai connus.

L'absence de contacts crée un risque d'isolement : je ne rencontre personne. Avec le temps qui passe, le chômeur est gagné par l'angoisse que son savoir, ses connaissances et ses compétences vont se « *rouiller* » progressivement, au fil de la prolongation du temps de chômage. Il risque de s'installer dans un « *faux confort* », avec un emploi du temps qui ne va pas, laissant trop de place au divertissement, à la distraction par la télévision ou les vidéos, qui n'apportent pas grand-chose, sinon de l'insatisfaction ! C'est le sentiment de s'installer dans une routine malsaine ! C'est difficile. La tentation de se laisser aller, de tout lâcher existe bien sûr ! Il faut résister !

#### VLC - Qui vous a aidé pendant cette période ?

Les aides dans mon parcours de chômeur, heureusement, n'ont pas manqué, il y en a eu plusieurs, elles ont été fondamentales pour passer cette épreuve.

Sur le plan matériel, l'aide familiale a été indispensable. En vivant chez Maman, j'ai été dispensé de payer un loyer avec mes ressources propres, celles procurées par le RSA. A présent, tiré d'affaire, je vise l'autonomie par rapport à la famille.

Je dois préciser, qu'outre le chômage proprement dit, j'ai connu le parcours très compliqué de celui qui doit changer de spécialité professionnelle. De formation en formation et de stage en stage, cela a été assez long. C'est un parcours qui m'a permis de passer de la mécanique au numérique, ça ne se fait pas comme ça !

Enfin, mon engagement associatif, à la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc) et au diocèse de Créteil, m'a été très utile.

#### VLC - Et dans la recherche du travail, de quels accompagnements avez-vous bénéficié ?

J'ai été accompagné, et je lui en suis très reconnaissant, par l'Association « *Atout différence* ».

Grâce à elle, j'ai pu bénéficier d'un « *parrain* » pour casser le temps (trop long) du chômage !

Avec ce parrain qui connaît l'entreprise et/ou le monde du travail, j'ai eu des entretiens réguliers, en présentiel et en



DR.

visio. Cela m'a aidé à me perfectionner dans des techniques qu'il faut pratiquer pour trouver du travail (pour se présenter, à l'écrit comme à l'oral, par exemple). J'ai pu aussi élargir mon univers en participant à un groupe de chercheurs d'emploi : il y avait des réunions régulières de groupe rassemblant une dizaine de participants, pour une durée de 1h30. J'ai pu m'exprimer, communiquer en groupe, écouter aussi, partager. Cet ensemble d'encadrement a été très utile. Il a été aussi une sorte d'aide morale, de renforcement de la confiance pour ne pas baisser les bras !

En comparaison de cet accompagnement adapté à ma propre situation, tenant compte de ma personne et de mes besoins, Pôle Emploi, devenu France Travail, dans sa relation avec le demandeur d'emploi, apparaît plus limité.

Cette structure n'est pas critiquable, mais France Travail ne peut donner que ce qu'il a. Du coup, il se limite à des éléments techniques : enregistrement, suivi, recherche de solution de façon un peu générale, pas assez concrète. Il est vrai que le conseiller a beaucoup à faire, il s'occupe de trop de personnes à la fois (300 dossiers) pour pouvoir faire du sur-mesure ! Il se limite donc à des rendez-vous de type administratif, en surface.

Le vrai besoin est d'avoir à mes côtés quelqu'un qui m'aide parce qu'il a compris où j'en suis, ce que je souhaite et peux faire, qui connaît des gens, pour avancer, ne serait-ce qu'en tâtonnant dans la recherche de travail, au début !

**Propos recueillis par Jean-Michel Péry**



## DENIS, ANCIEN POMPIER, NOUS RACONTE SON HISTOIRE

### Extraits choisis du *podcast « Espèce de chômeur ! »* réalisé par Solidarités Nouvelles face au chômage.

Je suis un ancien sapeur-pompier professionnel qui s'est reconvertis. Aujourd'hui, je travaille dans le domaine du spectacle vivant et de l'événementiel culturel dans une grande salle de spectacle parisienne. J'ai 50 ans, j'ai deux enfants.

J'ai eu... je ne sais pas si on appelle ça un *burn-out*, une dépression... j'ai été arrêté plusieurs mois... J'ai bénéficié des Restaurants du Cœur pendant 4 ans et ça... j'ai du caractère... j'ai un côté guerrier de pompier, mais là où j'ai été très touché c'est quand j'ai dû aller chercher le colis alimentaire samedi alors que j'avais mon fils en garde. Allez chercher un colis alimentaire avec son enfant au bout de la main, c'est horrible.

C'est au bout de l'épuisement que j'ai fait appel à Solidarités nouvelles face au chômage. Mon voisin à l'époque, auquel je pense très affectueusement, qui est un ancien membre de SNC, m'a dit : « Denis, tu devrais essayer SNC ». C'était une perche, je l'ai prise. J'ai appelé, Philippe et Xavier, que je salue, n'ont pas lâché, ont compris ma situation et m'ont aidé de bout

en bout avec une pédagogie et une force extraordinaires. Étape par étape, *step by step*... retravailler un CV, prendre conscience de ses compétences, reprendre un peu confiance en soi, vraiment. Je ne peux pas décrire toutes les étapes tellement elles étaient nombreuses, mais ils m'ont élevé.

Je postulais en boucle sur plein de postes qui ne me convenaient pas forcément ou pour lesquels je n'apparaissais pas convenir... eux, ils ont fait le nécessaire pour m'aider, m'orienter dans le choix de reconversion. Pour cibler mes attentes, pour savoir ce que je voulais, pour reprendre confiance en moi. Ils m'ont aidé à avancer vraiment, d'une façon indescriptible. J'ai dû faire 2 candidatures et à la seconde, c'était bon. Parce qu'ils m'ont aidé à cibler, à reprendre confiance en moi, parce que tout ça, c'est une histoire de personnes, d'humains et de bienveillance.

J'avais besoin de soutien et de compréhension ; quand on est comme ça, traité comme une personne inutile et qui ne sert à rien et qui n'a aucune compétence, on finit par le croire. Je vais prendre une métaphore de feu... il n'y avait plus que quelques braises rouges qui brûlaient. Ils ont soufflé dessus. Ils ont fait renaître le feu d'une manière extraordinaire... merci les gars !

Il faut avancer, il faut se mettre en mouvement et pas seul. Aujourd'hui, effectivement, j'ai été recruté dans cette salle qui est extraordinaire. On a des concerts de tous styles, des spectacles de tout et j'ai retrouvé un vrai état d'esprit de travail humain... Une vraie ambiance de travail saine, ça fait du bien.

**Céline Settimelli, déléguée générale**



> Retrouvez l'intégralité du témoignage de Denis, ainsi que ceux de Nadia, Caroline, Daouda et Éric, qui racontent le moment de rupture dans leur trajectoire professionnelle, leur recherche d'emploi, leurs épreuves mais aussi le chemin de la reconstruction : <https://snc.asso.fr/espace-medias/podcasts>

# Place des partenaires



## VISEMPLOI 94

« La relation humaine avant tout », c'est le mantra de Visemploi, réseau d'une dizaine d'antennes, à Paris et dans la banlieue proche, qui accompagne les chercheurs d'emploi.

Au sein de ce réseau, Visemploi 94 œuvre sur le territoire de Paris-Est Marne-et-Bois<sup>1</sup>.

30 bénévoles y sont à l'écoute de la singularité de chacun, quelles que soient ses qualifications et son âge.

Les permanences d'accueil et parrainages s'inscrivent dans l'écosystème local et l'entraide entre partenaires (mairies, CCAS...)

« Grâce à ma marraine, à sa foi en moi, à sa présence à mes côtés, j'ai pu donner un coup de pied au fond de la piscine, reprendre confiance en moi et en mes capacités » : un témoignage parmi d'autres qui montre que, au-delà des outils qui sont au service de la recherche d'emploi (ateliers collectifs, ressources

numériques...), c'est bien dans la relation de confiance qui s'établit entre parrain et filleul, dans un regard qui honore et respecte la personne au-delà du chercheur d'emploi, que se situe la puissance de l'accompagnement.

**Catherine Thibaux**

Visemploi94@gmail.com

01 77 85 63 85

26 bis rue de Colmar - 94170 Le Perreux/  
Marne

Permanences mardi 10h-13h, mardi et  
mercredi 14h-17h (avec ou sans rdv)



A lire : *Le mentorat dans tous ses états*,  
Editions Studyrama Pro, 2022.

1. Établissement public territorial regroupant 13 communes et 500 000 habitants dans l'Est parisien.



## SNC : ACCOMPAGNER LES CHERCHEURS D'EMPLOI

**L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) œuvre à « rendre possible l'accès à l'emploi » et accompagne toutes celles et ceux qui le demandent, partout en France.**

Accompagner, c'est « marcher à côté » : il s'agit d'écouter, de soutenir, dans une relation d'altérité, d'égal à égal, d'avancer au rythme de celui qui est accompagné. Grâce à son réseau de 160 groupes de solidarité, SNC propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement gratuit, assuré par un binôme de bénévoles formés, pour une durée indéterminée.

Les 1 800 bénévoles de SNC accompagnent chaque année plus de 4 000 chercheurs d'emploi en coconstruisant avec eux des stratégies adaptées à leurs besoins et aspirations.

Parce que le chômage isole et vulnérabilise, SNC a également développé des projets pour recréer du lien, restaurer la confiance en soi et se projeter : ateliers collectifs bien-être ou loisirs créatifs pour des Franciliennes, création d'un réseau psy pour renforcer les ressources psychologiques des chercheurs d'emploi, fresque de l'emploi durable pour anticiper les évolutions à l'œuvre.

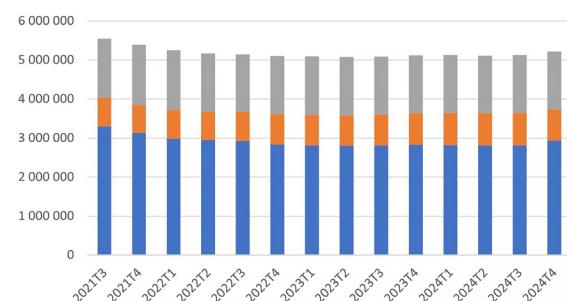
En 2025, SNC célébrera 40 ans de solidarité, d'entraide et de compagnonnage entre des citoyens engagés et des chercheurs d'emploi.

**Céline Settimelli, déléguée générale**

### Actualité du chômage (dernières données disponibles en mars 2025)

En 2021, le marché du travail subit encore le choc dû à la crise du covid, il y a 5,5 millions de personnes, toutes catégories confondues (voir les définitions dans les sources du graphique), inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi. La décrue du chômage total est ensuite sensible jusqu'aux troisième et quatrième trimestres de 2023 (5 100 000 demandeurs d'emploi). Au cours de l'année 2024, le chômage entame une lente remontée (5 215 000 au quatrième trimestre 2024). Au cours de l'année 2024, la remontée concerne essentiellement les demandeurs d'emploi n'ayant aucune activité, dont les effectifs passent de 2 819 800 (4<sup>e</sup> trimestre 2023) à 2 927 800 (4<sup>e</sup> trimestre 2024).

### Effectifs de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en France Métropolitaine



Source : France Travail, disponible sur : <https://statistiques.francetravail.org/stmt/publication>

**En bleu :** catégorie A : demandeurs d'emploi sans emploi

**En orange :** catégorie B : demandeurs d'emploi ayant une activité réduite courte (moins de 79 heures par mois)

**En gris :** catégorie C : demandeurs d'emploi ayant une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois)

## Un point de vue, une voix

### LES ENJEUX ÉTHIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT : ACCOMPAGNER TOUT HOMME ET TOUT L'HOMME

Le premier texte de la doctrine sociale de l'Église consacré à la question du développement, *Populorum progressio*, publié en 1967, mettait en avant le principe selon lequel « pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (N° 14). On pourrait reprendre la formule en l'adaptant pour l'appliquer à l'accompagnement dans le champ social et, singulièrement, concernant l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi : pour être authentique un tel accompagnement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme (dans cette situation) et tout l'homme (à savoir, ce qui constitue chaque être humain dans son humanité). Ce qui résumerait fort bien les enjeux éthiques en la matière.

L'accompagnement qui vise à promouvoir tout homme, toute personne à la recherche d'un emploi, suppose la volonté politique et sociale de rendre effective la possibilité que cet accompagnement soit proposé à tous, sans discrimination, évidemment explicite, mais aussi implicite. On peut penser ici à l'approche des capacités chez Amartya Sen dont l'enjeu est de donner la possibilité effective à une personne de réaliser un projet au sein de la société – ici projet professionnel – si c'est son choix (et qu'il a potentiellement la capacité de le mener à bien). Ce qui constitue, pour l'économiste et philosophe indien, un fondement clé la justice sociale.

L'accompagnement de tout l'homme, de chaque personne en recherche d'emploi, dans ce qui la constitue comme personne, renvoie à une conception de l'humain qui refuse de le réduire à sa seule dimension matérielle et même psychologique en un sens



DR

technique et utilitariste (comme c'est le cas lorsqu'on se focalise trop sur les compétences relevant des seuls savoirs et savoir-faire en vue de performances à réaliser). Une telle conception suppose de faire droit aussi aux dimensions affective, culturelle et spirituelle (ce qui ne signifie pas forcément religieuse). L'accompagnement des personnes en ce sens ne se réduit pas à celui d'agents devant retrouver une place dans un dispositif économique de production de biens ou de service. Il cherche à envisager la personne comme sujet, dans la complexité de ce qu'elle est, dans son histoire, dans son milieu, avec ses fragilités, ses désirs, ses espoirs, sa quête de sens.

**Christian Pian**

## La boîte à outils

### L'ACTION DU COLLECTIF DE TOULOUSE

Le collectif de Toulouse s'était adressé au préfet d'Occitanie le 29 mai 2024 pour l'alerter sur les conséquences des annonces d'alors sur l'assurance chômage.

En retour, le 18 septembre 2024, il a été reçu par le Secrétaire général pour les Affaires régionales de la préfecture et a pu ainsi se présenter officiellement aux autorités de l'État. Le taux de chômage de notre région, la réforme du RSA, nos craintes sur les contrats aidés et l'accompagnement des étrangers ont été abordés. La délégation a renouvelé sa demande que la parole des personnes au chômage et/ou en précarité soit entendue

dans les instances qui décident des politiques les concernant. Le Secrétaire général a proposé au collectif de faire partie du Comité régional pour l'emploi. Il a pris des engagements pour les contrats aidés et les étrangers.

Enfin, nous avons exprimé notre soutien à la demande de rencontre du collectif national avec la ministre du Travail d'alors, pour que la parole des demandeurs d'emploi et leurs représentants soit entendue. Nous saluons la réponse positive de la ministre du Travail actuelle.

**Annie Thomas,**  
pour le Collectif de Toulouse (CCSC, CFDT,  
MNCP, MES Occitanie, Secours Catholique, SNC)

# La vie associative

## ACTUALITÉ DU COLLECTIF POUR LA PAROLE DE CHÔMEURS, SUITE À SA RÉUNION PLÉNIÈRE DU 4 FÉVRIER 2025

Territoires Zéro chômeurs de longue durée prépare son bilan et finalise des propositions sur le droit à l'emploi qui seront présentées au CESE, fin mars.

L'ACO procède à une enquête sur le « Travail décent ».

Atout différence a lancé un groupe de parole à Fontenay-sous-Bois pour soutenir moralement les chercheurs d'emploi et les aider à sortir de leur isolement.

ATD Quart Monde travaille sur la maltraitance institutionnelle et a sorti une publication dénonçant des « Idées reçues ».

SNC a diffusé un communiqué de presse sur le vécu des accompagnés. SNC fêtera ses 40 ans en 2025.

La direction de l'Association Visemploi sera renouvelée en mars prochain.

Le Collectif entend approfondir sa réflexion sur : comment faire toujours mieux travailler ensemble tous ses membres ?

Il a adressé en fin d'année une lettre aux ministres C. Vautrin et A. Panosyan-Bouvet afin d'obtenir une audience. Une tribune pour marquer l'anniversaire de la publication du Livre blanc en 2025 sera bientôt publiée.

La création d'un site Web du Collectif avance sous la houlette du chef de projet. Une liste des représentants de chaque membre du Collectif pour l'animation du site a été constituée.

Le groupe de travail « *Formation des chercheurs d'emploi et bénévoles accompagnateurs* », a validé une fiche « *Formation* » et une Charte d'accompagnement.

Le groupe de travail « *Parole, sens, spiritualité* » a réalisé un recueil « *Des textes qui font du bien* » qui vient d'être présenté aux récentes Semaines Sociales de France. Il se compose de 20 textes littéraires, philosophiques, religieux ou pas, à méditer par les

chômeurs avec une méthodologie bien établie permettant réflexion, expression, dialogue en petit groupe.

Pour le télécharger :

[https://ccscfrance.com/wp-content/uploads/2025/02/des\\_textes\\_qui FONT du bien.pdf](https://ccscfrance.com/wp-content/uploads/2025/02/des_textes_qui FONT du bien.pdf)

La création d'un « Groupe restreint » du Collectif a été validée.



Collectif pour la Parole de Chômeurs  
Charte d'accompagnement

Le Collectif pour la Parole de Chômeurs, constitué de 20 associations accueillant et accompagnant des demandeurs d'emploi, tous publics, tous âges, a décidé de se doter d'une charte exposant et détaillant ce que ces dernières considèrent comme la méthode devant être mise en œuvre pour tout accompagnement, avec ses limites et ses modalités.

Il rappelle que la finalité commune à toutes les associations dans leur diversité réside à mettre en œuvre un accompagnement permettant à chaque demandeur d'emploi, quel qu'il soit, le retour à la confiance en soi permettant à chacun d'affronter le marché de l'emploi, et de retrouver un emploi décent et durable.

A cet effet, l'accompagnement doit être personnalisé et effectué dans la durée, quel que soit le temps que le demandeur d'emploi mettra à retrouver un emploi.

A cet effet il conviendra dans tous les cas de respecter les phases suivantes : accueil, accompagnement, partage des bonnes expériences, évaluation.

Accueil

Chaque demandeur d'emploi qui « frappe à la porte » d'une association doit en tout premier lieu pouvoir être écouté un temps suffisant pour qu'il puisse, sans crainre d'être jugé :

• Exposer d'une part ses attentes, ses besoins, ses difficultés, freins personnels (et éventuellement familiaux) dans la recherche, nouvelle non, d'un emploi.

• Recueillir les informations nécessaires pour établir un accompagnement.

Cette phase doit essentiellement permettre au demandeur d'emploi de continuer sa recherche sans faire apporter à l'association qui la reçoit ou de renvoyer vers elle pour refaire un accompagnement. Dans ce cas, un second entretien d'*« accès »* sera nécessaire et utile pour convaincre et discuter avec la personne du meilleur profil d'un accompagnement.

Cette phase doit permettre à l'association de proposer un accompagnement qui parle de la « personne », orchestré dans la durée, adapté et personnalisé, cet accompagnement n'étant pas un dispositif mais une action complémentaire.

CCSC

### Prochaines réunions :

- Comité éditorial de la Lettre « VLC » sur « Immigration », 27 mars 2025, à 14h30.
- 25 mars 2025 : intervention du Collectif pour la parole de chômeurs au Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans le cadre de la concertation "Droit à l'emploi".
- Plénière du Collectif, 17 juin 2025 à 10h, 106 rue du Bac.

**Jean-Michel Pery (SC-CF)**

### Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, 106 rue du Bac, 75007 Paris.

### Rédaction

**Directeur de publication:** Jacques Fertil. **Rédacteur en chef:** Guilhem Demont. **Comité de rédaction:** Jean-François Courtille, José Dhers, Jean-Paul Guillot, Paul Israël, Fiston Massamba, Jean-Michel Pery, Christian Pian, Dominique Redor, Céline Settimelli, Bruno Thomasset, Paul de Viguerie, Lionel Vuittenez.

### Impression

ANAIS ESAT, 125-131 av. Louis Roche, 92230 Gennevilliers

### Merci à tous les contributeurs de cette édition



## Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :  
CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS  
IBAN : FR21 2004 1010 1235 2671 1X03 303  
<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €

